

La loi d'orientation des mobilités impose aux agglomérations de plus de 150 000 habitants de mettre en place une zone à faible émission (ZFE) limitant l'accès aux seuls véhicules les moins polluants.

C'est un obstacle majeur pour Brignais, si une extension de la ZFE s'étend à toute la métropole sans connaître la desserte TCL qui sera mise en place en septembre 2023 à Brignais et sans avoir de visibilité sur la possible arrivée de park relais sur le territoire de la CCVG, véritables aspirateurs à voiture du sud ouest du département ...

Nous demandons à la CCVG d'envisager une aide à l'acquisition de véhicules zéro émission pour accompagner le bonus écologique et la prime à la conversion..

